

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1474

présenté par
M. Kamardine

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	1 000 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	1 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de favoriser le développement de la coopération de sécurité et de défense, notamment en Afrique australe et dans l'Océan indien, il est proposé de flécher 1 000 000€ supplémentaires vers l'action 5 "Coopération de sécurité et de défense" des crédits du programme 105 "Action de la France en Europe et dans le monde". Dans le même temps, l'amendement réduit de la même somme les crédits de l'action 3 "Objectifs de développement durable" du programme 185 "Diplomatie culturelle et d'influence".